

LE CONSEIL GENERAL DES PONTS ET CHAUSSEES

REPERES CHRONOLOGIQUES

par Florence Contenay

La liste des éléments chronologiques proposés ici n'a pas l'ambition d'être exhaustive. Elle reflète le choix des auteurs sur les éléments qui leur ont semblé marquants dans la perspective d'une meilleure connaissance du croisement des cultures.

- 1716 création du corps des Ponts et Chaussées
Jacques V Gabriel, premier ingénieur du Roi - Ponts et Chaussées -
- 1747 création de l'Ecole des ponts et chaussées par Jean-Rodolphe Perronet
- 1794 création de l'Ecole centrale des travaux publics (qui deviendra l'Ecole polytechnique)

- 1804 décret impérial du 25 août créant le conseil général des Ponts et Chaussées**

- 1867 aménagement des parcs et jardins de Paris par Alphand
- 1889 fondation de la société des Habitations à bon marché (HBM) par Jules Siegfried
- 1894 aide de l'Etat aux HBM
- 1912 création des HBM
- 1913 loi sur les monuments historiques
- 1919 loi Cornudet instituant les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes
- 1930 loi sur les sites
- 1941 charte d'Athènes
- 1944 création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)
- 1947-1952 premier plan de modernisation et d'équipement
- 1948 Claudius-Petit ministre du MRU
création du centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)
congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) qui vont influencer la conception des nouvelles urbanisations .
- 1949 MRU : création de la direction de l'aménagement du territoire et du fonds national de l'aménagement du territoire (FNAT)
- 1950 création des architectes conseils par Claudius Petit
- 1954 création de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)
- 1955 création de la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc
- 1956 création de la société centrale d'équipement du territoire (SCET)
- 1958 décrets sur les zones à urbaniser par priorité (ZUP) et la rénovation urbaine
publication de la grille d'équipement des grands ensembles, dite « grille Dupont »
qui va conditionner l'équipement des grands ensembles.
- 1960 création de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne (IAURP)
- 1962 loi Malraux sur les secteurs sauvegardés
création des urbanistes de l'Etat
création du centre de recherche urbaine (CRU) par le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Construction
création de la mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon
- 1963 création de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU)
création de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR)
- 1965 schéma directeur de la région parisienne (Paul Delouvrier)
décision de créer des villes nouvelles dans la région parisienne et choix de huit métropoles d'équilibre
- 1966 création des organismes régionaux d'études des aires métropolitaines (OREAM)
décision de créer quatre villes nouvelles en province
création du ministère de l'Equipement et du Logement par Edgar Pisani ; mise en place des directions départementales de l'Equipement (DDE), des groupes d'études et de programmation (GEP) et des services urbanisme opérationnel et construction (UOC) au sein des DDE.
action concertée de recherche urbaine (ministères de la Recherche et de l'Equipement)
- 1967 loi d'orientation foncière (LOF), création des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), des plans d'occupation des sols (POS), des zones d'aménagement concertées (ZAC)

- 1970 création des agences d'urbanisme
- 1970 commission des villes du VI^e plan
- 1970 création du groupe central des villes nouvelles
- 1971 création du ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement
- 1971 création du Plan Construction
- 1973 circulaire Guichard sur les grands ensembles
- 1974 lancement de la politique interministérielle et contractuelle des villes moyennes
- 1975 mise en place du groupe de coordination Habitat et vie sociale (HVS)
- 1975 loi Galley sur l'information du public et la défense des droits des usagers
- 1976 schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (SDAURIF)
- 1976 loi sur la protection de la nature
- 1976 rapport Guichard sur les responsabilités des collectivités locales « Vivre ensemble »
- 1976 rapport Delmon sur la participation des usagers
- 1977 loi sur l'architecture : l'architecture est reconnue d'intérêt public, recours obligatoire au-dessus d'un certain seuil, création des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)
- 1977 création des directions régionales d'action culturelle (DRAC)
- 1977 création des directions régionales de l'architecture et de l'environnement (DRAE)
- 1977 création de la mission pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
- 1977 directive nationale d'aménagement de la montagne
- 1978 création du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
- 1978 la DAFU devient la direction de l'Urbanisme et du Paysage (DUP)
- 1979 création des services départementaux de l'architecture (SDA)
- 1979 directive sur la protection et l'aménagement du littoral
- 1982 programme de développement social des quartiers (DSQ)
- 1983 mission Banlieues 89
- 1983 loi sur décentralisation de l'urbanisme suite à la loi-cadre de mars 1982
- 1983 loi sur la répartition des compétences ; création des zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU)
- 1985 loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (MOP)
- 1985 création de la direction de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) par fusion des directions de l'architecture et de l'urbanisme
- 1986 lois littoral et montagne
- 1988 création de la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV)
- 1990 rapport Bruntland qui lance la notion de développement durable
- 1991 création d'un ministère de la ville
- 1991 loi d'orientation sur la ville (LOV)
- 1992 sommet mondial de la Terre à Rio-de-Janeiro
- 1993 loi Paysage
- 1993 création du corps des architectes et urbanistes de l'Etat
- 1995 loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires (LOADDT),
- 1995 création des directives territoriales d'aménagement (DTA)
- 1996 rattachement de l'architecture au ministère de la Culture et rattachement des sites au ministère de l'Environnement
- 1999 loi Chevènement sur l'intercommunalité
- 1999 loi Voynet sur l'aménagement et le développement durable
- 2000 loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), création des schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des plans locaux d'urbanisme (PLU)
- 2000 création de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGHUC)
- 2000 création du comité des directeurs pour le développement urbain (CODIRDU)
- 2004 création du comité des directeurs pour le développement durable
- 2004 loi du 13 août sur les libertés et les responsabilités locales